

COMMISSION COMMUNALE DE CONSTAT DE DEGATS
AUX CULTURES

AVIS AUX AGRICULTEURS

Suite aux fortes pluies de juillet 2021, nous vous informons qu'une commission communale de constat de dégâts aux cultures se réunira le vendredi 24 septembre 2021 à partir de 9h00 à l'administration communale de Binche afin de dresser un premier constat.

Si vous désirez faire constater des dégâts à vos cultures, il est obligatoire de prendre rendez-vous préalablement au Service des Affaires économiques (064/230.602 - affaires.economiques@binche.be)

Guillaume SOMERS,
Directeur général



Laurent DEVIN,
Député-Bourgmestre